



Traité Pessa'him

Michna 6 - Chapitre 9

ט,ו אמר רבי יהושוע, שמעתי שתמורת הפסח קרבה, ותמורת הפסח אינה קרבה; ואין לי לפרש. אמר רבי עקיבה, אני אפרש: הפסח שנמצא קודם שחיתת הפסח--ירעה עד שיסתאב, ויימכר, ויביא בדמיו שלמים; וכן תמורתו. לאחר הפסח, יבוא שלמים; וכן תמורתו.

Rabbi Yehochoua dit : j'ai entendu dire qu'une bête prise en échange du Qorban Pessah déjà choisi doit être offerte et que l'échange de l'agneau de Pessah ne doit pas l'être, mais je ne sais plus l'expliquer. Rabbi Akiva dit : je vais expliquer. Si le Qorban Pessah est retrouvé avant qu'on ne fasse l'abattage du sacrifice, on le laissera courir en pâturage, jusqu'à ce qu'un motif le disqualifie. Alors on le vendra et avec de l'argent de la vente on achètera un Qorban Chelamim. Et il en sera de même pour la bête prise en échange. Après l'abattage du sacrifice, il sera offert en qualité de Qorban Chelamim et il en sera de même pour la bête prise en échange.



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions